



<http://www.aaceea-photo.org>

## **Règlement du concours photo 2013 :**

Chaque année le club photo de l'AAC-CEA de Saclay organise un concours photos ouvert à tous les agents, ayant droit et club associé. Ce concours a pour objectif de promouvoir l'activité du club photo afin de nous faire connaître du plus grand nombre. Nous espérons donc qu'à travers ce concours vous apprendrez à connaître l'ensemble de nos activités (formations, sortie, prêt de matériel, laboratoire, studio, etc ... ) et que nous aurons le plaisir de vous accueillir afin de partager avec vous notre passion.

Cette année notre concours photo sera en noir et blanc ou couleur, sur le thème :

### **« Ciel : terre des songes »**

Il faudra que sur la photo soit mis en valeur un ciel présentant un aspect original ou exceptionnel faisant penser aux songes et à la rêverie. Le ciel sur la photo devra être clairement mise en valeur de part son aspect et/ou la composition de l'image.

La photo peut être en Noir&Blanc ou couleur, les retouches ou montage sur ordinateur seront acceptés.

**ATTENTION : Le format de la photo est imposé et devra être dans les proportions du 20x30.**

### **Inscription.**

\* Pourront participer au concours toutes les personnes travaillant sur le centre CEA de Saclay, ainsi que leurs ayant droits (femme et enfant(s)). Pourront également participer les retraités ayant travaillé sur le centre CEA de Saclay. Les membres du club photo Saclay Visions avec lequel l'AAC-CEA photo s'est associé pourront également participer à ce concours.

\* Les participants garantissent qu'ils sont titulaires des droits d'auteur et des droits à l'image des photos qu'ils soumettent. Ils restent propriétaires de leurs photos, mais ils autorisent la représentation gratuite de leurs travaux dans le cadre de ce concours et des activités promotionnelles du club AAC-CEA Saclay section photo.

\* Les participants, identifiés par leur adresse email, pourront déposer leurs photos en ligne sur le site de l'AAC-CEA Photo en inscrivant leur nom et adresse courriel à cette adresse : <http://www.aaceea-photo.org/concours/2013/>

## **Organisation du concours :**

### **1. Dépôt des photos :**

Du 07 Janvier au 05 avril 2013 : Les participants pourront déposer de 1 à 3 photos maximum sous forme de fichiers numériques format « .jpg » d'une résolution de 1024x1024 pixels sur le site de la section à cette adresse : <http://www.aaceea-photo.org/concours/2013/>

Les participants pourront à tout moment modifier/supprimer les photos déposées jusqu'à la date limite de dépôt le 05 Avril 2013.

### **2. Sélection des photos pour l'exposition :**

Le jury sera composé des membres volontaires du club photo de l'AAC-CEA Saclay à jour de leur cotisation pour la saison 2012-2013.

Entre le 08 avril et le 26 avril 2013 : 40 photos maximum seront sélectionnées par les membres du club photo de l'AAC-CEA de Saclay pour une exposition au bâtiment 471 du CEA/Saclay du 10 juin au 21 juin 2013.

Les photos seront sélectionnées en deux temps :

\* 1<sup>ère</sup> sélection semaine du 08 avril 2013 : Ne seront gardées que les photos en accords avec le thème et dont la qualité photo (netteté, lumière, couleurs, qualité artistique) est compatible pour un affichage format 20X30.

\* 2<sup>ème</sup> sélection semaine du 22 avril 2013 : Si nécessaire (plus de 40 photos lors de la première sélection). Toutes les photos retenues lors de la première sélection seront évaluées sur 4 critères :

- **Créativité** : Photo visiblement faite pour le concours, mise en valeur du sujet du concours.
- **Originalité** : Photo présentant un sujet original, atypique ou traité de façon originale
- **Esthétisme** : Cadrage, photo présentant un joli graphisme ou une harmonie
- **Technique** : Qualité du cadrage, de la profondeur de champs, de la gestion des couleurs et de la lumière.

Les 40 photos ayant la meilleure évaluation seront alors sélectionnées.

### **3. Tirage des photos :**

Les auteurs des photos sélectionnées seront prévenus via l'adresse courriel qu'ils ont utilisée pour leur dépôt, et les photos sélectionnées seront affichées sur le site de l'AAC-CEA Photo.

Les tirages 20x30 et l'encadrement pourront être pris en charge par la section photo à la demande du participant. Ils auront alors jusqu'au 16 mai 2013 pour fournir aux organisateurs du concours un fichier « .jpg » de leur photo dimensionné au format 20X30 et en résolution

suffisante (2048x2048 px mini). Les photos devront être envoyées par courriel à l'adresse suivante : [regis.courbeyrette@cea.fr](mailto:regis.courbeyrette@cea.fr). Un accusé de réception vous sera envoyé en retour pour valider la bonne réception de votre fichier. Elles pourront également être déposées à la permanence photo le jeudi via une clef USB si la taille du fichier ne permet pas de l'envoyer par mail.

Les participants qui le désirent pourront développer leurs photos à leurs frais et auront alors jusqu'au 30 mai 2013 pour les déposer à la permanence photo qui a lieu tout les jeudis entre 13h00 et 13h30 bâtiment 471.

**ATTENTION : Aucun format autre que 20x30 (ou 30x20) ne sera accepté pensez à vérifier les proportions de vos images.**

#### **4. Exposition CEA/Saclay:**

Du 10 au 21 juin 2013 : Exposition des photos sélectionnées par le club photo du CEA Saclay au bâtiment 471 du CEA/Saclay. La salle sera ouverte du Lundi au vendredi entre 12h et 13h30.

\* « Prix public » : Vote sur place du public pendant toute la durée de l'exposition, chaque visiteur pourra sélectionner 3 photos dans l'ordre de préférence. Les 3 photos qui auront le plus de points (1<sup>er</sup> choix : 3pts ; 2<sup>ème</sup> choix : 2pts et 3<sup>ème</sup> choix : 1pts) seront primées.

\* « Prix Photographe » : Un photographe professionnel sera invité à visiter l'exposition et sélectionnera trois photos par ordre de préférence.

\* « Prix de l'ALAS » : Des représentants du Centre de Saclay et de l'ALAS seront invités à visiter l'exposition et sélectionneront 3 photos.

Le 20 Juin 2013 à partir 17h, vernissage de l'exposition et remise des prix, en présence du photographe professionnel, des représentants de la direction du centre, de l'ALAS et de l'AAC-CEA.

Les photos gagnantes seront exposées sur le site web de l'AAC-CEA Photo et dans le hall de la section photo en Septembre.

**Tous les renseignements et changement de dernière minute seront toujours mis en ligne sur le site du club à l'adresse : <http://www.aaceea-photot.org>. Consultez-le régulièrement.**